

DÉCLARATION N° 001

Nous Partis politiques ci-dessous, signataires de la présente déclaration avons constaté avec regret que l'inclusivité et la justice, qui étaient au cœur de la profession de foi du CNRD à sa prise du pouvoir, ne semblent plus être la boussole de son action publique.

En effet, force est de constater que la junte s'écarte de plus en plus des règles et des principes de l'Etat de droit et traîne volontairement le pas dans l'accomplissement des diligences nécessaires au retour à l'ordre constitutionnel.

C'est pourquoi les partis politiques signataires de la présente déclaration alertent l'opinion nationale et internationale sur les graves dysfonctionnements qui entravent la conduite réussie de la transition. Notamment :

- La vision unilatérale du CNRD dans la conduite de la transition et des affaires publiques. Les acteurs politiques sont exclus du gouvernement de transition et ne disposent d'aucun cadre de dialogue pour exprimer et défendre leurs points de vue et participer ainsi à la conduite de la transition.

- Les violations répétées de la Charte de la Transition. C'est le cas de la décision du CNRD de conférer au CNT les prérogatives en lien avec la définition de la durée de la transition. Ce qui est en contradiction avec l'article 77 de la Charte qui stipule que « la durée de la transition sera fixée en commun accord entre les forces vives de la nation et le Comité National du Rassemblement pour le Développement. ».

- L'indéfinition de la composition du CNRD, six mois après son avènement. Ce qui constitue une anomalie qui suscite de légitimes interrogations.

- La campagne de récupération des domaines de l'Etat est conduite de manière discriminatoire, violente et en dehors de toute règle et procédure légales. Elle est, de plus en plus, perçue au sein de la population comme un moyen de discréditer et d'humilier des leaders politiques ciblés et d'honnêtes citoyens qui ont loyalement servi le pays.

- La CRIEF, dont la mission a été unanimement saluée, se distingue dorénavant comme un instrument pour disqualifier des leaders politiques gênants.

- Les crimes de sang ne font l'objet d'aucune considération de la part de la junte.

Au regard de ce qui précède, les partis politiques signataires de la présente déclaration, rappellent que seules des institutions, issues d'élections libres et transparentes, auront la puissance de la légalité et de la légitimité pour engager les réformes nécessaires à la réconciliation nationale et au développement économique et social du pays.

Tout en réitérant leur volonté de jouer pleinement leur rôle dans la conduite d'une transition inclusive et apaisée permettant à notre pays de sortir, dans un délai raisonnable, de la période d'exception, ils demandent au CNRD :

(Handwritten signatures and initials on the left margin: ERZ, IB, MB, M, etc.)

(Handwritten signatures and initials at the bottom: P. B. B., etc.)

Handwritten notes and signatures on the left margin, including the word "FSS" and various illegible scribbles.

- La mise en place d'un cadre permanent de dialogue pour discuter du contenu de la transition notamment de l'organe de gestion des élections et de la durée de la transition conformément à l'article 77 de la Charte. De toute évidence, un dialogue politique regroupant des représentants du CNRD, des acteurs politiques, de la société civile et des partenaires techniques et financiers serait bien plus productif que les dispendieuses missions du CNT à l'intérieur du pays.

- La publication de la liste nominative des membres du CNRD.

- La mise en place d'une juridiction indépendante dédiée au traitement des crimes de sang à l'image de la CRIEF pour les crimes économiques et financiers.

- Le respect des règles de droit, de la présomption d'innocence et de la dignité humaine aussi bien dans la lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics que dans celui de la récupération des domaines de l'Etat.

- Le respect des libertés individuelles et collectives notamment la liberté d'expression et de manifestation.

- L'acceptation de la désignation d'un médiateur de la Cedeao dans la crise guinéenne, comme c'est le cas actuellement au Mali.

Les partis politiques signataires de la présente déclaration gardent l'espoir que le CNRD, garant de la paix sociale, accordera à leurs préoccupations l'attention qu'elles méritent.

En tout état de cause, ils se réservent le droit d'user de tous les moyens légaux, y compris les manifestations pacifiques dans les rues et sur les places publiques, pour obtenir la satisfaction de leurs légitimes revendications et pour dénoncer toute violation des droits et libertés des citoyens. Ils appellent le peuple à se tenir prêt à répondre, le cas échéant, aux mots d'ordre qui seront lancés à cet effet.

Vive la République!

Multiple handwritten signatures and initials on the left side of the page, including names like "Bour", "DRB", "Mou", "Nas", and "BAH".

(1)

N°	Prénoms et nom	Partis politiques	signature
01	Thierno Seydou Baryo	PS.	
02	Aboubacar Biro Soumah	P.P.C	
03	Dr. Aïao BALDIÉ	UGN	
04	Pépe Francis Haba	U.G.D.S	
05	Hamidou Barry	P.C.D.C	
06	Ousman Bati	P.W.E	
07	Edouard Zoutoum KPOGOMOU	UDRP	
08	Raficou Sow	P.R.P.	
09	Thierno Yaya Diallo	Guinée Moderne	
10	Aboubacar Bangura	PGDP	
11	Thommas Lamine Sylla	R.P.R	
12	Moussa Balde	REM	
13	Sorita CAMARA	ADR	
14	Moussa Syba Fofana	P.F.T.O	
15	IBRAHIMA BAH	Guinée en Marche	
16	Sory Camara	P.S.N.D	
17	Fode OUSSEY FOFANA	U.F.D.G	
18	Etienne SOROPDUI	N.V.C	
19	Dr Alpha Mady Soumah	UNP	
20	El hadj Mamadou Sylla	UDG	
21	D ^r Markali Tamei	PACT	
22	Mohamed CISSE	LANG	
23	D ^r Abouloulaye Diallo	M.S.D	
24	M ^r Dalkassou Goepegui	P.D.T.G	
25	Kaba Aminata Ibrahimis	UDRG	
26	Alfred KPOGOMOU	A.R.N	